

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des forces aériennes
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 836 du 26 janvier 2015 portant promotion
de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – pilotes »**

NOR : INTJ1500679S

Le commandant des forces aériennes de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 81335 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1426784S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2015:

Duc, Jean-Christophe

Nigend : 162 364

Numéro de livret de solde : 5 298 471

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 janvier 2015.

*Le général, commandant des forces aériennes
de la gendarmerie nationale,*

D. LEIMBACHER